

Bruxelles, le 10 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intégration du Corps de sécurité dans la DAB Une armée mexicaine devra-t-elle exécuter les tâches de sécurité ?

Dans son «accord de Noël» de 2015, le gouvernement Michel a décidé d'intégrer le Corps de sécurité (CS) dans la nouvelle direction générale de la sécurité (DAB) de la police fédérale. La date initiale de début du 1^{er} janvier 2018 n'a pas été respectée car de nombreux problèmes persistent.

Manque du personnel

Le recrutement de nouveaux employés (niveau D) est extrêmement difficile, de sorte que le service ne pourra pas commencer avec les 1 660 membres du personnel.

Salaires et promotions

Au cours des huit dernières années, le Corps de sécurité (CS) n'a pratiquement pas progressé. La DAB est soumise à de nouveaux barèmes et échelles de salaire. Le salaire le plus élevé est 3 300 euros inférieur à celui du CS. Sous la pression des syndicats, une partie du personnel britannique pourrait encore être promue dans la perspective de l'intégration - afin d'être aussi bon que possible en termes de salaire - mais pour beaucoup cela reste impossible. Le cabinet affirme qu'il n'y a pas assez d'argent pour cela, ce qui est contesté par le personnel, car le recrutement est encore insuffisant.

Heures supplémentaires et congés

En raison du manque de personnel, il reste un solde de 45 000 heures supplémentaires. Bien que promis par le SPF Justice, le personnel CS ne sera pas en mesure de l'inclure pour l'intégration - précisément à cause de cette pénurie de personnel. C'est la raison pour laquelle le SPF veut payer les heures supplémentaires, mais le personnel préfère les emmener avec eux.

Les jours de congé restants doivent être pris par le personnel CS avant le 31 mars de l'année suivante - et non le 31 mai comme les autres membres du personnel du SPF Justice. Si tout le personnel CS doit prendre son congé avant cette date, peu de membres du personnel de la DAB travailleront.

Lieu de travail

On a promis aux membres du CS que les membres du personnel pourraient travailler plus près de chez eux après l'intégration. La direction de DAB ne peut pas garantir cela pour le moment. De plus, après l'intégration, un transfert de la police fédérale (y compris la DAB) vers le gouvernement fédéral pour ce personnel n'est plus possible.

Uniformes

Bien qu'il ait été décidé de mettre en place le service DAB à la fin de 2015 et que l'on ait pris du temps pour certains des membres du personnel transférés, le gouvernement ne peut pas fournir au personnel CS de nouveaux uniformes à temps.

La CGSP craint donc que la DAB commence le 1^{er} janvier 2019 en tant qu'armée mexicaine avec une cacophonie d'uniformes et une pénurie de personnel ainsi que des personnes qui se sentent, en outre, volées et expulsées par le SPF Justice. Ces personnes doivent-elles assurer la sécurité dans les tribunaux, sur les sites nucléaires ou dans les aéroports ?

Personne de contact

Michel JACOBS – 0473 65 54 03